

# MARCHES PUBLICS

## Juré de concours

**Date : mardi 25 avril 2017**

**Lieu : CREPA Normandie – 8, rue de l'épicerie 76000 Rouen**

**Coût de la formation : 80 € net par personne (repas compris)**

### CONTEXTE

Obligatoire pour les concours de maîtrise d'œuvre et pour les bâtiments neufs en conception-réalisation (choix du projet d'un groupement pour la réalisation de travaux), la mise en place d'un jury est par ailleurs recommandée par la MIQCP dès lors que le maître d'ouvrage doit choisir une équipe de maîtrise d'œuvre.

Les architectes sont amenés à siéger dans ces jurys au titre du tiers représentant la maîtrise d'œuvre. Des commissions « s'inspirant du jury » peuvent également être organisées en procédure adaptée en dessous des seuils européens.

La formation propose de rappeler quelques fondamentaux de la commande publique puis d'exposer les différents modes de passation de la commande de maîtrise d'œuvre. Elle détaillera plus précisément le déroulement du concours ainsi que les enjeux et le fonctionnement de chacun des jurys (jury de sélection des candidatures et jury de classement des projets).

Avec l'appui d'un ancien architecte consultant de la MIQCP, elle donnera des recommandations en terme de posture et proposera le cas échéant des jeux de rôle pour chacun de ces deux jurys.

### OBJECTIFS

- Rappeler les procédures de choix de la maîtrise d'œuvre avec jury.
- Acquérir les connaissances nécessaires pour être juré de concours.
- Conseiller, guider, aider, argumenter, décrypter, éclairer pour une bonne analyse des dossiers de candidatures et des prestations remises par les concurrents.
- Rappeler la déontologie, l'éthique et la valeur pédagogique de l'architecte juré.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de participer à des jurys de concours

### PUBLICS

Architectes inscrits sur la liste jurés de concours du CROAHN

### PREREQUIS

Aucun

### METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques

### DUREE

1 jour soit 7 heures /// Horaires : 9 H 00 – 12 H 30 / 14 H 00 – 17 H 30

### INTERVENANTS

Laurent MANOURY, chargé du conseil à la maîtrise d'ouvrage à la MIQCP  
Jean-Vincent BERLOTTIER, architecte et consultant auprès de la MIQCP

### SUIVI ET EVALUATION

Suivi : Feuille d'émargement

Evaluation des résultats : fiche de satisfaction, jeux de rôles

# **PROGRAMME**

## **Intervention du conseil régional de l'Ordre des Architectes**

### **Présentation de la MIQCP**

#### **Les différents modes de passation de la commande de maîtrise d'œuvre**

- le dispositif général régissant la commande publique
- le concours de maîtrise d'œuvre, suivi d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence
- les marchés à procédure formalisée
  - la procédure concurrentielle avec négociation
  - le dialogue compétitif
  - l'appel d'offres (non recommandé en maîtrise d'œuvre)
- les marchés à procédure adaptée
- l'exception des marchés de conception-réalisation

#### **Le jury de concours**

- la mission, la composition et le fonctionnement du jury
- la place de la commission technique
- les documents de la consultation
- le jury de sélection des candidatures
- le jury de classement des projets
- le cas échéant, la troisième réunion du jury avec séance de questions-réponses entre le jury et les candidats